

Pour publication immédiate

Virus du Nil occidental : des gestes simples pour se protéger

Lanaudière, le 8 juillet 2008 – En pleine saison estivale, la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière souhaite rappeler à la population les mesures de prévention contre le virus du Nil occidental (VNO). La DSPE tient à souligner que malgré la présence du virus depuis 2002, celui-ci n'est pas très répandu.

Mesures de prévention

Le VNO est une maladie infectieuse qui peut être transmise aux humains par une piqûre de maringouin infecté. « Les maringouins se développent et se reproduisent dans l'eau stagnante (immobile). Il faut diminuer autant que possible les lieux favorisant la prolifération en adoptant des comportements préventifs appropriés » souligne le D^r Pierre Robillard de la Direction de santé publique et d'évaluation. On peut facilement réduire le nombre de maringouins en enlevant l'eau stagnante et en nettoyant son environnement. Il est recommandé de retirer l'eau des vieux pneus, chaudières, barils, toiles de piscines, couvercles de poubelles et tout autre objet extérieur. Il est aussi suggéré d'installer une moustiquaire sur les réservoirs d'eau de pluie et de déposer des poissons qui mangent des larves de maringouins dans les étangs décoratifs.

Pour se protéger des piqûres, on doit installer des moustiquaires en bon état aux fenêtres et aux portes des maisons, tentes et abris de camping. Il faut porter des vêtements longs et de couleur claire, sans oublier les bas et les souliers pour toutes les activités extérieures lorsque les maringouins sont nombreux. On devrait utiliser du chasse-moustiques à base de DEET ou d'eucalyptus citron en quantité raisonnable sur les parties du corps non protégées par des vêtements, en suivant les indications du fabricant.

Peu de symptômes

« Il est important de souligner que la plupart des personnes infectées n'auront aucun symptôme ou seulement une fièvre légère, des maux de tête, des douleurs musculaires, des boutons ou des rougeurs » précise D^r Pierre Robillard. Même si dans la majorité des cas, l'infection causée par le virus du Nil est sans conséquence, la population est invitée à poser des gestes simples pouvant réduire la transmission du virus pendant la période estivale. Ces précautions ont leur importance, puisque le virus du Nil occidental peut provoquer des complications, surtout chez les personnes de 50 ans et plus et chez celles dont le système immunitaire est affaibli.

Une intervention ciblée chez les humains

La surveillance épidémiologique des dernières années a même permis d'observer une diminution de son activité sur le territoire québécois. Depuis quelques années, le ministère de la Santé et des Services sociaux concentre son intervention sur une surveillance rigoureuse des infections au virus du Nil chez les humains.

Pour une description plus complète du virus du Nil occidental (VNO), la Direction de santé publique et d'évaluation invite la population à visiter le site suivant : www.virusdunil.info ou de contacter Services Québec au numéro sans frais 1 877 644-4545.

- 30 -

Source : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction de santé publique et d'évaluation
450 759-1157 poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca

Information : Docteur Pierre Robillard
Adjoint médical
Direction de santé publique et d'évaluation
450 759-1157 poste 4455
pierre_robillard@ssss.gouv.qc.ca